

Afrique : qui déplace réellement les pièces de l'échiquier politique lorsque le trône semble toujours appartenir aux maîtres du jeu ?

La souveraineté, le pouvoir et la géopolitique africaine (1945–2026).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un immense vent de liberté souffle sur le continent africain. Des millions d'hommes et de femmes nourrissent l'espoir d'une rupture avec plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, de domination coloniale. De Dakar à Accra, de Conakry à Léopoldville, de Lagos à Dar es-Salaam, une conviction s'impose : l'indépendance politique ouvrira naturellement la voie à la prospérité économique, à la stabilité institutionnelle, à la justice sociale et à la dignité retrouvée des peuples africains.

Plus de soixante ans après les grandes vagues d'indépendance, une question continue pourtant de traverser les générations : pourquoi un continent aussi riche en ressources naturelles, aussi jeune démographiquement et aussi stratégique sur le plan géopolitique peine-t-il encore, dans de nombreux pays, à transformer son immense potentiel en développement durable et partagé ?

Les réponses faciles sont nombreuses. Certains accusent exclusivement l'héritage colonial. D'autres désignent les élites africaines. D'autres encore mettent en avant les rivalités internationales, les interventions extérieures, la faiblesse des institutions, la corruption, les conflits armés, la dépendance économique ou les effets de la mondialisation. Chacune de ces explications contient une part de vérité. Aucune, prise isolément, ne suffit à expliquer la complexité de l'histoire politique africaine.

L'histoire du continent ne peut être comprise comme l'opposition simpliste entre des victimes et des responsables uniques. Elle est celle d'un enchevêtrement de décisions politiques, d'intérêts économiques, de rapports de force internationaux, d'ambitions nationales, d'erreurs de gouvernance, d'initiatives courageuses, d'occasions manquées et de choix stratégiques qui ont façonné des trajectoires très différentes d'un pays à l'autre.

Depuis les années 1950, l'Afrique a connu des monarchies, des républiques présidentielles, des régimes parlementaires, des partis uniques, des régimes militaires, des transitions démocratiques, des économies planifiées, des programmes d'ajustement structurel, des réformes libérales, des unions régionales et de multiples tentatives d'intégration continentale. Malgré cette diversité d'expériences, de nombreux États continuent de faire face à des défis persistants : pauvreté, chômage, faiblesse industrielle,

dépendance aux exportations de matières premières, crises politiques ou difficultés institutionnelles.

Ce constat ne signifie pas que l'Afrique est restée immobile. Plusieurs pays ont enregistré des progrès remarquables en matière de croissance, d'éducation, de santé, d'infrastructures ou de stabilité. D'autres ont connu des alternances politiques pacifiques ou développé des secteurs économiques dynamiques. Mais les écarts entre les ambitions affichées au moment des indépendances et les résultats obtenus alimentent encore aujourd'hui un débat fondamental : les centres de décision réels coïncident-ils toujours avec les institutions visibles du pouvoir ?

C'est précisément cette interrogation qui guide cette réflexion. Elle n'a pas pour objectif de désigner un coupable unique ni de proposer une lecture fondée sur des certitudes absolues. Elle cherche au contraire à examiner les multiples acteurs qui influencent les trajectoires politiques africaines : les dirigeants nationaux, les administrations publiques, les armées, les partis politiques, les organisations régionales, les partenaires internationaux, les institutions financières, les entreprises, les sociétés civiles et les citoyens eux-mêmes.

À travers cette analyse, une question revient sans cesse : lorsque les présidents changent, lorsque les gouvernements se succèdent, lorsque les constitutions sont révisées et que les alliances évoluent, les mécanismes profonds qui orientent les décisions changent-ils réellement eux aussi ? Ou bien certaines logiques de pouvoir, d'intérêts et d'influence traversent-elles les époques en s'adaptant simplement aux nouveaux contextes ?

Comprendre l'Afrique contemporaine exige de dépasser les apparences. Les cérémonies officielles, les élections, les sommets internationaux ou les discours présidentiels ne racontent qu'une partie de l'histoire. L'autre partie se construit dans les rapports de force économiques, les choix diplomatiques, les héritages institutionnels, les intérêts stratégiques et les décisions prises parfois loin des caméras.

C'est cette histoire, complexe, contradictoire et profondément humaine, que cette tribune se propose d'explorer, non pour distribuer des certitudes, mais pour inviter à une lecture plus exigeante de la politique africaine, où les responsabilités internes et les influences extérieures s'entrecroisent sans jamais pouvoir être réduites à une seule explication.

L'Afrique n'est pas un continent sans histoire. Elle est, au contraire, l'un des espaces géopolitiques les plus convoités de l'histoire moderne. Sa position stratégique entre l'Atlantique, l'océan Indien, la Méditerranée et la mer Rouge, l'abondance de ses

ressources naturelles, la jeunesse de sa population et son poids démographique croissant expliquent pourquoi elle demeure au cœur des rivalités internationales. Dès lors, analyser son évolution politique impose une exigence intellectuelle : dépasser les récits simplistes et accepter que plusieurs niveaux de responsabilités coexistent.

L'ancien président ghanéen Kwame Nkrumah écrivait dans *Neo-Colonialism: The Last Stage of Imperialism* que l'indépendance politique pouvait devenir incomplète si les décisions économiques essentielles continuaient d'être influencées de l'extérieur. Son propos ne consistait pas à nier les responsabilités des dirigeants africains, mais à alerter sur le risque qu'une souveraineté juridique ne s'accompagne pas d'une souveraineté économique réelle. Cette réflexion continue d'alimenter les débats contemporains sur les modèles de développement, la dette, les investissements étrangers et la capacité des États africains à définir eux-mêmes leurs priorités.

Quelques années plus tôt, Patrice Lumumba rappelait, au moment de l'indépendance du Congo, que la liberté politique n'aurait de sens que si elle permettait aux peuples de maîtriser leur destin. Son assassinat en 1961 est devenu, pour beaucoup d'historiens, l'un des symboles des tensions entre aspirations nationales, rivalités internes et contexte international de la Guerre froide. Les archives ouvertes au fil des décennies ont montré que plusieurs acteurs, congolais comme étrangers, ont joué un rôle dans cette crise, illustrant combien les trajectoires africaines sont rarement le produit d'une seule volonté.

Julius Nyerere, premier président de la Tanzanie, insistait pour sa part sur une idée différente : aucune puissance étrangère ne pouvait construire l'Afrique à la place des Africains. Pour lui, le développement reposait d'abord sur la qualité des institutions, l'éducation et la responsabilité collective. Même si son modèle socialiste de l'Ujamaa a suscité des débats sur ses résultats économiques, son insistance sur l'importance de la gouvernance et de la mobilisation nationale demeure une référence dans la pensée politique africaine.

Thomas Sankara allait encore plus loin lorsqu'il affirmait que le développement ne pouvait être importé comme un produit de consommation. Selon lui, l'émancipation politique exigeait une transformation des mentalités, de l'administration publique, de la gestion des ressources et de la place du citoyen dans la vie de la nation. Son discours devant l'Organisation de l'unité africaine en 1987 sur la dette continue d'être étudié parce qu'il reliait les questions financières aux rapports de pouvoir internationaux, tout en appelant les dirigeants africains à une responsabilité accrue.

À une autre époque, Nelson Mandela rappelait que la liberté politique ne constituait pas l'aboutissement du combat mais le commencement d'une responsabilité nouvelle : bâtir

des institutions capables de protéger les droits, de garantir la stabilité et de créer des opportunités économiques. Cette distinction entre conquérir le pouvoir et gouverner durablement reste au cœur des défis rencontrés par de nombreux États africains.

Ces grandes figures, malgré leurs différences idéologiques, partageaient une intuition commune : l'avenir de l'Afrique dépendrait autant de sa capacité à renforcer ses institutions que de sa faculté à défendre ses intérêts dans un environnement international marqué par des rapports de force permanents.

Le politologue kényan Ali Mazrui résumait cette complexité en décrivant l'Afrique comme un continent traversé par plusieurs héritages simultanés : les traditions africaines, les influences islamiques et les héritages occidentaux. Cette lecture rappelle que les difficultés actuelles ne peuvent être réduites à une seule cause. Elles résultent d'une accumulation de facteurs historiques, politiques, économiques et culturels qui interagissent depuis plusieurs générations.

Le Sénégalais Cheikh Anta Diop, quant à lui, insistait sur un autre enjeu : aucune renaissance durable n'était possible sans maîtrise du savoir, de la recherche scientifique et de l'éducation. Pour lui, la souveraineté intellectuelle constituait le fondement de toutes les autres souverainetés. Une nation incapable de produire ses propres connaissances risque de dépendre durablement des analyses, des technologies et parfois même des priorités définies ailleurs.

Cette diversité de pensées conduit à une première conclusion essentielle : le débat sur l'avenir de l'Afrique ne peut être enfermé dans une opposition entre responsabilité extérieure et responsabilité intérieure. Les deux dimensions coexistent. Les influences internationales existent et sont documentées par l'histoire. Les choix des dirigeants africains, leurs réussites comme leurs erreurs, le sont tout autant. Réduire l'une au profit de l'autre reviendrait à simplifier une réalité qui est, par nature, beaucoup plus complexe.

C'est pourquoi la véritable question n'est peut-être pas de savoir si l'Afrique a été influencée. Toutes les régions du monde l'ont été à différents degrés. La question est de comprendre pourquoi, plus de six décennies après les indépendances, de nombreux États africains peinent encore à transformer leur souveraineté politique en une souveraineté économique, industrielle, scientifique et institutionnelle durable. C'est à partir de cette interrogation que commence réellement l'analyse de l'échiquier politique africain.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, le monde entre dans une nouvelle ère. Les grandes puissances européennes sortent affaiblies par six années de conflit, tandis

que deux nouvelles superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique, imposent progressivement leur influence sur l'ordre international. Au même moment, une autre réalité s'impose : les peuples colonisés d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient revendiquent avec une force croissante leur droit à disposer d'eux-mêmes.

L'Afrique de cette époque n'est pas un ensemble homogène. Elle est morcelée entre plusieurs empires coloniaux. La France administre une grande partie de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique équatoriale. Le Royaume-Uni contrôle notamment le Nigeria, le Ghana (alors Gold Coast), la Sierra Leone, la Gambie, le Kenya et l'Ouganda. La Belgique gouverne le Congo belge. Le Portugal conserve l'Angola, le Mozambique et la Guinée portugaise. L'Espagne et l'Italie possèdent encore certains territoires. Les systèmes administratifs, les modèles éducatifs, les langues officielles et les structures économiques diffèrent selon les puissances coloniales, laissant des héritages institutionnels variés qui continueront d'influencer les États après les indépendances.

En janvier 1944, avant même la fin de la guerre, la Conférence de Brazzaville, convoquée par le général Charles de Gaulle, marque une étape importante. Elle envisage des réformes de l'administration coloniale française mais exclut explicitement l'idée d'une indépendance des colonies. Quelques années plus tard, cette position sera dépassée par l'accélération des revendications africaines et par l'évolution du contexte international.

Les Nations unies, créées en 1945, inscrivent dans leur Charte le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce principe devient progressivement un fondement juridique et politique des mouvements de décolonisation. Dans le même temps, des milliers de soldats africains, qui ont combattu aux côtés des armées européennes durant la guerre, reviennent avec une conviction nouvelle : s'ils ont contribué à défendre la liberté ailleurs, pourquoi en seraient-ils privés chez eux ?

L'année 1955 constitue un tournant majeur avec la Conférence de Bandung, en Indonésie. Pour la première fois, des dirigeants d'Asie et d'Afrique se réunissent afin d'affirmer leur volonté d'exister sur la scène internationale sans s'aligner automatiquement sur l'un des deux blocs de la Guerre froide. Des personnalités comme Jawaharlal Nehru, Gamal Abdel Nasser, Ahmed Sukarno et Zhou Enlai y jouent un rôle central. Même si de nombreux États africains ne sont pas encore indépendants, Bandung devient un symbole de solidarité entre les peuples anciennement colonisés et inspire une génération entière de dirigeants africains.

Deux ans plus tard, en 1957, le Ghana devient le premier pays d'Afrique subsaharienne colonisé par le Royaume-Uni à accéder à l'indépendance. Son Premier ministre, puis président, Kwame Nkrumah, prononce une phrase devenue célèbre : « L'indépendance

du Ghana n'a de sens que si elle est liée à la libération totale de l'Afrique. » Cette déclaration dépasse le cadre national. Elle exprime une ambition continentale : faire de la liberté politique le point de départ d'une transformation économique et institutionnelle.

L'année 1958 marque un moment singulier dans l'histoire de l'Afrique francophone. À l'occasion du référendum proposé par le général de Gaulle sur la Communauté française, la Guinée choisit le « non ». Sous la conduite de Sékou Touré, elle devient indépendante sans période de transition. Son affirmation, souvent résumée par la formule : « Nous préférons la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l'esclavage », symbolise une volonté de souveraineté assumée, même si la construction de l'État guinéen sera ensuite confrontée à de nombreuses difficultés internes et à un environnement international tendu.

L'année 1960, souvent qualifiée « d'Année de l'Afrique », voit dix-sept États accéder à l'indépendance. Une vague d'optimisme traverse alors le continent. Les drapeaux changent, les hymnes nationaux sont composés, les constitutions sont adoptées et les premières administrations nationales se mettent en place. Beaucoup imaginent que la souveraineté politique entraînera rapidement la prospérité économique.

Pourtant, derrière cette euphorie, plusieurs défis apparaissent déjà. Les nouvelles frontières correspondent souvent aux découpages hérités de la colonisation plutôt qu'aux réalités historiques, culturelles ou linguistiques. Les économies demeurent largement tournées vers l'exportation de quelques matières premières. Les administrations sont parfois fragiles, le personnel qualifié reste limité et les attentes des populations sont immenses.

C'est également au début des années 1960 que la Guerre froide s'invite pleinement en Afrique. Les États-Unis et l'Union soviétique considèrent le continent comme un espace stratégique où chaque alliance compte. Plusieurs puissances européennes cherchent, elles aussi, à préserver leurs intérêts politiques, économiques ou militaires. Dans ce contexte, les jeunes États africains doivent simultanément construire leurs institutions, préserver leur unité nationale et défendre leur souveraineté dans un environnement international marqué par la compétition entre grandes puissances.

Cette période nourrit une interrogation qui traverse encore aujourd'hui la pensée politique africaine : l'indépendance juridique suffit-elle à garantir une indépendance réelle ? Les dirigeants africains disposent désormais du trône. Mais contrôlent-ils, à eux seuls, toutes les pièces de l'échiquier ? Ou bien les contraintes économiques, les héritages institutionnels, les rivalités internationales et les intérêts stratégiques continuent-ils d'influencer les marges de décision des nouveaux États ?

C'est dans cette tension permanente entre souveraineté proclamée et souveraineté exercée que commence véritablement l'histoire politique de l'Afrique indépendante. Comprendre cette période est indispensable pour analyser les succès, les échecs, les ruptures et les continuités qui ont façonné le continent jusqu'à nos jours.

L'une des erreurs les plus fréquentes lorsqu'on analyse l'Afrique consiste à considérer le continent comme un ensemble uniforme. Or, il n'existe pas une seule histoire coloniale de l'Afrique, mais plusieurs. Les trajectoires des anciennes colonies françaises, britanniques, belges, portugaises, espagnoles ou italiennes ont été façonnées par des modèles administratifs, économiques et politiques différents. Comprendre cette diversité est essentiel pour répondre à la question centrale de cette réflexion : qui déplace réellement les pièces de l'échiquier politique africain ?

L'économiste et historien Walter Rodney écrivait dans *How Europe Underdeveloped Africa* que la colonisation ne devait pas être comprise uniquement comme une occupation territoriale, mais comme une restructuration profonde des économies africaines au profit des métropoles. Cette thèse a profondément marqué les études africaines. Si certains historiens discutent aujourd'hui plusieurs de ses conclusions, son ouvrage demeure une référence incontournable pour comprendre les rapports économiques hérités de la période coloniale.

Dans les territoires administrés par la France, le principe officiel était celui de l'assimilation, puis de l'association. L'administration coloniale reposait sur une forte centralisation, inspirée du modèle français. Les grandes décisions étaient concentrées dans la capitale coloniale puis relayées vers les territoires. Après les indépendances, beaucoup de ces États ont conservé une présidence très puissante, une administration fortement hiérarchisée et un État central occupant une place prépondérante dans la vie politique et économique.

À l'inverse, l'administration britannique privilégiait souvent ce que l'historien Frederick Lugard appelait l'« indirect rule » : gouverner en s'appuyant sur les autorités locales lorsque cela était possible. Cette approche a produit des institutions parfois différentes, avec un poids plus important des collectivités locales ou des autorités traditionnelles dans plusieurs pays, même si cette règle connaît de nombreuses exceptions.

Ces différences institutionnelles continuent aujourd'hui d'alimenter les recherches en science politique. Les travaux de Daron Acemoglu, Simon Johnson et James A. Robinson ont popularisé l'idée que la qualité des institutions héritées de l'histoire influence durablement les trajectoires de développement. Sans expliquer à elles seules les

performances actuelles des États, ces institutions constituent un facteur majeur parmi d'autres.

Le cas du Congo illustre particulièrement cette complexité. L'administration du Congo belge était organisée autour d'une exploitation intensive des ressources naturelles, avec une participation politique extrêmement limitée des populations locales. Lorsque le pays accède à l'indépendance en 1960, il dispose de très peu de cadres nationaux pour administrer un territoire immense. Les crises qui suivent ne peuvent être expliquées par une seule cause, mais cette faiblesse institutionnelle initiale constitue l'un des éléments analysés par de nombreux historiens.

Les colonies portugaises connaissent un parcours différent. Le Portugal maintient sa présence jusqu'au milieu des années 1970, bien après la plupart des autres puissances coloniales. Les guerres d'indépendance en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau laissent des États profondément marqués par les conflits armés. Dans plusieurs cas, les rivalités de la Guerre froide prolongent ensuite ces guerres sous forme de conflits internes soutenus par des acteurs extérieurs.

Pourtant, attribuer les difficultés contemporaines de l'Afrique au seul héritage colonial serait historiquement insuffisant. Plusieurs pays ayant connu des expériences coloniales comparables présentent aujourd'hui des trajectoires très différentes. Le Botswana et la Sierra Leone disposent tous deux d'importantes ressources minières ; leurs parcours institutionnels et économiques ont cependant divergé. Maurice, le Rwanda, le Cap-Vert ou le Ghana ont enregistré, à différentes périodes, des progrès significatifs en matière de gouvernance ou de croissance. Ces exemples montrent que l'histoire crée des contraintes, mais qu'elle ne détermine pas entièrement l'avenir.

L'économiste ghanéen George Ayittey rappelait souvent que l'Afrique ne pouvait construire son développement uniquement en dénonçant le passé. Selon lui, les institutions, la responsabilité des dirigeants, la transparence et l'État de droit constituaient des conditions indispensables pour transformer les ressources en prospérité. Son analyse rejoint celle de nombreux chercheurs africains qui refusent d'opposer systématiquement influences extérieures et responsabilités internes.

À la fin du XX^e siècle, plusieurs institutions internationales commencent elles-mêmes à reconnaître que le développement ne dépend pas uniquement des ressources financières. Les travaux de la Banque mondiale sur la gouvernance, les rapports annuels du Programme des Nations unies pour le développement sur le développement humain ou encore les analyses de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique mettent progressivement en avant le rôle des institutions, de l'éducation, de la capacité

administrative, de la justice et de la qualité des politiques publiques comme facteurs essentiels du développement.

Cette évolution est importante. Pendant plusieurs décennies, le débat africain semblait opposer deux récits : celui qui expliquait presque tout par les influences extérieures et celui qui imputait presque tout aux gouvernements africains. Les recherches contemporaines montrent que la réalité est plus complexe. Les héritages coloniaux, les rapports de force internationaux, les politiques économiques, la gouvernance, les choix des dirigeants, les capacités administratives, les conflits régionaux et les dynamiques sociales interagissent en permanence.

C'est précisément cette interaction qui fait de l'Afrique un échiquier politique d'une exceptionnelle complexité. Les règles du jeu ne sont jamais fixées par un seul acteur. Elles résultent d'un équilibre mouvant entre des héritages historiques, des intérêts nationaux, des ambitions régionales et des influences internationales. Comprendre cette réalité impose donc de dépasser les lectures binaires. Le véritable enjeu n'est pas de désigner un responsable unique, mais de comprendre comment plusieurs acteurs, à différentes échelles, participent simultanément à la construction du destin politique du continent.

Mais si les héritages coloniaux expliquent une partie du décor, ils n'expliquent pas pourquoi, dès les années 1960, l'Afrique devient l'un des principaux théâtres de la rivalité entre les grandes puissances. Pour comprendre cette nouvelle étape, il faut désormais entrer dans la logique de la Guerre froide, où le continent cesse d'être seulement un espace de décolonisation pour devenir un enjeu stratégique mondial.

La décennie 1960 ouvre un nouveau chapitre de l'histoire africaine. Alors que les drapeaux coloniaux disparaissent progressivement, une autre confrontation mondiale prend de l'ampleur : la Guerre froide. L'Afrique devient alors un espace stratégique où les rivalités idéologiques, militaires, diplomatiques et économiques des grandes puissances s'entrecroisent avec les ambitions des nouveaux États indépendants.

Pour comprendre cette période, il faut éviter une lecture simpliste. L'Afrique n'est ni un simple spectateur, ni un simple terrain de jeu. Les dirigeants africains disposent de marges de manœuvre, font des choix, concluent des alliances, défendent leurs intérêts ou commettent des erreurs. Mais ils évoluent également dans un environnement international où les décisions prises à Washington, Moscou, Paris, Londres, Pékin ou dans d'autres capitales influencent profondément les équilibres régionaux.

L'historien John Iliffe rappelle que les indépendances africaines coïncident presque parfaitement avec l'intensification de la compétition entre les deux grands blocs. Pour les États-Unis, empêcher l'expansion de l'influence soviétique devient une priorité stratégique. Pour l'Union soviétique, soutenir certains mouvements de libération ou gouvernements alliés constitue un moyen d'étendre son influence dans le monde. L'Afrique se retrouve ainsi intégrée à une confrontation qui dépasse largement ses frontières.

Le Congo indépendant offre l'un des exemples les plus étudiés. Après l'indépendance de 1960, la crise congolaise dégénère rapidement. Des sécessions régionales, des rivalités politiques internes, des interventions étrangères et l'implication des Nations unies créent une situation d'une extrême complexité. Les archives déclassifiées de plusieurs pays montrent que différentes puissances suivent de très près l'évolution de la crise et cherchent à défendre leurs intérêts stratégiques. Les travaux de chercheurs comme Ludo De Witte, Georges Nzongola-Ntalaja ou David Van Reybrouck illustrent combien cette période résulte d'une combinaison de facteurs nationaux et internationaux.

Cette crise conduit également les Nations unies à déployer l'une des plus importantes opérations de maintien de la paix de l'époque. Pour la jeune Organisation des Nations unies, l'Afrique devient déjà un laboratoire où se confrontent le droit international, la souveraineté des États et les réalités géopolitiques.

La Guerre froide transforme aussi plusieurs conflits africains en guerres par procuration. En Angola, après l'indépendance de 1975, différents mouvements rivaux reçoivent des soutiens extérieurs variés. Cuba intervient militairement aux côtés du MPLA, tandis que d'autres puissances soutiennent des mouvements concurrents. Au Mozambique, la guerre civile s'inscrit également dans ce contexte régional et international. Dans la Corne de l'Afrique, l'Éthiopie et la Somalie deviennent successivement des partenaires de grandes puissances selon l'évolution des rapports de force.

La France, de son côté, conserve des relations étroites avec plusieurs de ses anciennes colonies. Des accords de coopération militaire, des partenariats économiques et des interventions à la demande de gouvernements africains marquent durablement cette période. Les historiens parlent souvent de « Françafrique » pour désigner l'ensemble des relations politiques, économiques et diplomatiques qui se sont développées entre Paris et plusieurs États africains après les indépendances. Ce concept, popularisé notamment par François-Xavier Verschave, reste débattu : certains y voient un système de dépendances persistantes, tandis que d'autres soulignent que ces relations ont évolué au fil des décennies et qu'elles ne peuvent être réduites à un seul modèle.

Le Royaume-Uni, quant à lui, entretient ses propres réseaux avec les pays du Commonwealth. Cette organisation favorise la coopération dans les domaines de l'éducation, du droit, de la diplomatie, du commerce ou encore de la gouvernance. Toutefois, les relations entre Londres et les États africains restent elles aussi marquées par des intérêts stratégiques et économiques qui évoluent selon les contextes.

Pendant cette même période, la Chine populaire commence progressivement à renforcer sa présence sur le continent. Dès les années 1960, Pékin soutient certains mouvements de libération et développe une diplomatie fondée sur le principe de la non-ingérence et de la coopération entre pays en développement. L'un des symboles les plus marquants de cette époque demeure la construction du chemin de fer TAZARA reliant la Tanzanie à la Zambie, réalisée avec l'appui chinois entre 1970 et 1975. Ce projet est souvent présenté comme un exemple majeur de coopération Sud-Sud de cette période.

Mais réduire la Guerre froide africaine à une confrontation entre puissances étrangères serait une erreur historique. De nombreux conflits trouvent également leurs racines dans des rivalités internes, des divisions politiques, des tensions ethniques, des difficultés liées à la construction de l'État ou à la répartition des ressources. Les acteurs extérieurs interviennent souvent dans des situations déjà fragiles ; ils ne les créent pas toujours.

Le professeur Ali Mazrui rappelait que l'Afrique subissait simultanément plusieurs influences : historiques, culturelles, idéologiques et géopolitiques. Selon lui, comprendre le continent exigeait d'analyser ces différentes couches d'influence plutôt que de rechercher une explication unique. Cette approche demeure particulièrement pertinente pour la Guerre froide.

Parallèlement, plusieurs dirigeants africains tentent d'échapper à la logique des blocs. La création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963 répond notamment à cette volonté de renforcer la solidarité entre États africains, de défendre leur souveraineté et de soutenir les mouvements de libération encore engagés contre la colonisation ou l'apartheid. L'OUA obtient certains résultats importants, notamment dans l'accompagnement des indépendances encore à venir. En revanche, son principe de non-ingérence limite souvent sa capacité à prévenir ou résoudre les conflits internes.

Les archives diplomatiques, les études du Conseil de sécurité des Nations unies, les recherches universitaires et les mémoires des principaux acteurs convergent aujourd'hui sur un point essentiel : l'Afrique n'a jamais été un simple objet de la politique internationale. Les dirigeants africains ont constamment négocié, résisté, coopéré ou affronté les grandes puissances selon leurs intérêts et leurs contraintes. Certains ont

réussi à préserver une marge d'autonomie remarquable ; d'autres ont vu leur pays devenir l'un des théâtres les plus exposés des rivalités mondiales.

À la fin de la Guerre froide, en 1991, beaucoup espèrent qu'une nouvelle page s'ouvre enfin pour le continent. La disparition de la bipolarité semble offrir aux États africains une plus grande liberté stratégique. Pourtant, les décennies suivantes montrent que les défis ne disparaissent pas ; ils changent simplement de nature. Les ajustements structurels, la mondialisation, les nouvelles puissances émergentes, la lutte contre le terrorisme, les enjeux énergétiques et la compétition pour les ressources redessinent progressivement un nouvel échiquier politique africain.

C'est alors qu'une autre interrogation s'impose : après les influences de la colonisation et celles de la Guerre froide, pourquoi les grandes organisations créées par les Africains eux-mêmes – l'Organisation de l'unité africaine, puis l'Union africaine, la CEDEAO et d'autres communautés régionales – n'ont-elles pas toujours réussi à transformer l'ambition panafricaine en une intégration politique et économique capable de répondre aux attentes des peuples ?

Au moment où les indépendances se généralisent, les dirigeants africains comprennent rapidement qu'aucun État ne pourra relever seul les défis hérités de la colonisation. Les frontières sont artificielles dans de nombreux cas, les économies restent peu intégrées entre elles, les infrastructures sont principalement orientées vers l'exportation des matières premières et les échanges commerciaux entre pays africains demeurent extrêmement limités. Une conviction émerge alors : si l'Afrique veut peser dans les affaires du monde, elle devra parler d'une seule voix.

Cette idée n'est pas nouvelle. Dès les années 1940, le mouvement panafricaniste, porté notamment par W. E. B. Du Bois, George Padmore et Marcus Garvey, inspire une nouvelle génération de dirigeants africains. Mais c'est surtout Kwame Nkrumah qui lui donne une dimension politique. Dans son ouvrage *Africa Must Unite* (1963), il défend une thèse audacieuse : les indépendances nationales ne suffiront pas. Sans intégration économique, sans défense commune et sans institutions continentales fortes, les États africains resteront vulnérables face aux puissances extérieures et aux divisions internes.

Face à lui, d'autres dirigeants, comme Léopold Sédar Senghor ou Félix Houphouët-Boigny, privilégient une approche plus progressive. Ils ne rejettent pas l'idée d'une coopération africaine, mais estiment qu'une fédération politique immédiate est irréaliste. Deux visions s'affrontent donc : celle d'une union politique rapide et celle d'une coopération graduelle entre États souverains.

Ce débat conduit à la création, le 25 mai 1963 à Addis-Abeba, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Trente-deux chefs d'État signent sa charte fondatrice. Son objectif est ambitieux : défendre la souveraineté des États africains, accélérer la décolonisation, lutter contre l'apartheid et renforcer la solidarité entre les nations du continent.

Sur le premier objectif, l'OUA obtient des résultats historiques. Elle apporte un soutien diplomatique et politique aux mouvements de libération en Angola, au Mozambique, en Namibie, en Guinée-Bissau et en Afrique du Sud. De nombreux chercheurs reconnaissent que son Comité de libération a joué un rôle important dans l'accompagnement des derniers processus de décolonisation.

En revanche, lorsque les conflits éclatent entre États africains ou à l'intérieur même des États, les résultats apparaissent plus limités. Pourquoi ?

La réponse réside largement dans la Charte de l'OUA elle-même. Les États membres choisissent de faire de la souveraineté nationale et de la non-ingérence leurs principes fondamentaux. Cette décision s'explique par le contexte historique : les jeunes États craignent toute intervention étrangère susceptible de remettre en cause leur indépendance nouvellement acquise.

Cependant, ce principe produit un paradoxe. Comme le souligne le juriste et ancien secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, la souveraineté ne peut être interprétée comme une protection absolue contre toute responsabilité envers les populations. Plusieurs crises africaines montreront les limites d'une organisation continentale qui hésite à intervenir face aux guerres civiles, aux violations massives des droits humains ou aux coups d'État.

L'économiste ghanéen George Ayittey formule une critique différente. Selon lui, l'Afrique a parfois consacré davantage d'énergie à défendre les gouvernements qu'à renforcer les institutions. Dans plusieurs de ses ouvrages, il soutient que la stabilité durable ne repose pas sur la protection des dirigeants mais sur l'indépendance de la justice, la responsabilité politique, la liberté économique et la qualité des administrations publiques.

Les travaux de Douglass North, prix Nobel d'économie, apportent un éclairage complémentaire. North démontre que le développement dépend moins des ressources naturelles que de la qualité des institutions qui organisent les relations entre les acteurs économiques et politiques. Cette idée sera reprise et approfondie par Daron Acemoglu et James A. Robinson dans *Why Nations Fail*. Leur thèse n'est pas que les ressources déterminent le destin des nations, mais que les institutions inclusives favorisent

davantage l'innovation, l'investissement et la croissance que les institutions captées par des intérêts particuliers.

Cette réflexion trouve un écho particulier en Afrique. Le continent représente environ 30 % des réserves minérales mondiales connues et détient une part importante des réserves de cobalt, de manganèse, de platine, de chrome, de bauxite et d'autres ressources stratégiques. Pourtant, selon les rapports du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Banque mondiale, la richesse en ressources naturelles ne se traduit pas automatiquement par un niveau élevé de développement humain. Les chercheurs parlent parfois de « malédiction des ressources », une hypothèse selon laquelle une forte dépendance aux matières premières peut fragiliser les institutions, accroître la volatilité économique et alimenter des conflits si les revenus sont mal gouvernés. Cette hypothèse est débattue, mais elle est largement étudiée dans la littérature économique.

À cette difficulté s'ajoute une autre réalité longtemps négligée : le commerce intra-africain reste historiquement faible. Pendant plusieurs décennies, les économies africaines exportent principalement vers l'Europe, l'Amérique du Nord ou l'Asie, mais commercent relativement peu entre elles. Les données de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et de la Banque africaine de développement montrent que cette faible intégration limite la création de chaînes de valeur régionales et réduit les effets d'entraînement industriels.

C'est précisément pour répondre à cette faiblesse que naissent plusieurs organisations régionales : la CEDEAO en Afrique de l'Ouest, la SADC en Afrique australe, la Communauté d'Afrique de l'Est, la CEEAC en Afrique centrale ou encore le COMESA. Chacune poursuit un objectif similaire : faciliter les échanges, renforcer la coopération économique, améliorer la sécurité régionale et accroître le poids de l'Afrique dans les négociations internationales.

La CEDEAO constitue un cas particulièrement intéressant. Créée en 1975 par le Traité de Lagos, elle affiche une ambition économique. Avec le temps, elle développe également un rôle politique et sécuritaire, notamment à travers l'ECOMOG, qui intervient au Liberia et en Sierra Leone dans les années 1990. Plusieurs chercheurs considèrent ces interventions comme une innovation importante en matière de sécurité régionale en Afrique de l'Ouest. D'autres soulignent les limites de ces opérations, liées aux divergences entre États membres, aux capacités financières ou aux intérêts nationaux parfois contradictoires.

Cette tension traverse encore aujourd'hui les organisations africaines. Les textes fondateurs défendent la solidarité continentale. Dans la pratique, chaque État demeure responsable devant sa propre opinion publique, protège ses intérêts nationaux et poursuit ses priorités diplomatiques. L'intégration progresse, mais elle se heurte régulièrement aux réalités de la souveraineté, aux contraintes budgétaires, aux changements de gouvernements et aux crises politiques.

Cette contradiction conduit à une interrogation fondamentale : l'Afrique souffre-t-elle principalement d'un manque de ressources, d'un manque d'institutions efficaces ou d'un déficit de confiance politique entre ses propres États ? Car une intégration régionale durable ne repose pas uniquement sur des traités. Elle exige une confiance mutuelle, des règles respectées, des institutions crédibles et une volonté politique constante. Sans ces éléments, les ambitions panafricaines risquent de demeurer plus fortes dans les discours que dans les réalisations.

L'indépendance politique avait placé les dirigeants africains devant une mission historique immense : transformer des territoires coloniaux en véritables États-nations capables de répondre aux attentes de leurs peuples. Le combat contre la domination étrangère était terminé dans sa forme officielle ; commençait alors un combat plus complexe, celui de bâtir des institutions solides, une économie autonome et une identité nationale capable de dépasser les divisions héritées de l'histoire.

Les premiers dirigeants africains n'étaient pas confrontés à une page blanche. Ils héritaient d'États dont les frontières avaient été largement dessinées par les puissances coloniales, d'économies orientées principalement vers l'exportation de matières premières et d'administrations conçues avant tout pour contrôler les territoires plutôt que pour développer une citoyenneté participative.

C'est dans ce contexte que plusieurs visions du développement africain vont apparaître. Les pères fondateurs de l'Afrique indépendante ne partageaient pas tous la même stratégie. Leur divergence ne portait pas sur l'objectif final, la dignité et le développement de l'Afrique, mais sur la manière d'y parvenir.

Kwame Nkrumah, premier dirigeant du Ghana indépendant, défendait une vision panafricaine ambitieuse. Pour lui, les États africains nouvellement indépendants resteraient vulnérables s'ils demeuraient isolés. Dans son ouvrage *Africa Must Unite* publié en 1963, il soutient que l'unité politique et économique du continent est une condition essentielle pour éviter une dépendance permanente envers les puissances extérieures.

Son projet était particulièrement audacieux : une Afrique capable de parler d'une seule voix, de coordonner ses ressources et de construire une stratégie industrielle commune. Ses adversaires considéraient cependant que cette approche risquait de réduire la souveraineté des États récemment libérés. Le débat entre intégration rapide et coopération progressive allait marquer durablement la politique africaine.

À l'opposé, des dirigeants comme Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire défendaient une approche plus pragmatique. Il privilégiait une économie ouverte, le développement agricole, les investissements étrangers et une coopération étroite avec la France. Ce modèle a permis à la Côte d'Ivoire de connaître une forte croissance économique durant les premières décennies après l'indépendance, souvent appelée le « miracle ivoirien ». Mais ce modèle a également créé une dépendance importante aux exportations agricoles, notamment au cacao et au café, exposant l'économie aux variations des marchés internationaux.

Julius Nyerere, en Tanzanie, proposait une autre voie avec la politique de l'Ujamaa, fondée sur l'idée d'un développement socialiste africain. Son objectif était de construire une société plus égalitaire basée sur la coopération communautaire et l'autonomie nationale. Les résultats économiques de cette expérience ont fait l'objet de nombreuses critiques, notamment concernant les politiques de villagisation, mais Nyerere demeure reconnu pour son intégrité personnelle, son engagement panafricain et sa vision d'une Afrique indépendante dans ses choix.

En République de Guinée, le Camarade Ahmed Sékou Touré fait un choix radical en 1958 en refusant la Communauté française proposée par le général de Gaulle. Son discours sur la souveraineté nationale devient un symbole dans le monde anticolonial. La Guinée cherche alors à construire un État indépendant avec une politique économique fortement dirigée par l'État. Cependant, les difficultés économiques, l'isolement international et la concentration progressive du pouvoir ont marqué durablement l'histoire politique du pays.

Ces expériences montrent une réalité essentielle : après les indépendances, l'Afrique n'a pas suivi une seule trajectoire. Les dirigeants africains ont expérimenté différents modèles : capitalisme d'État, socialisme africain, libéralisme économique, panafricanisme révolutionnaire ou coopération étroite avec les anciennes puissances coloniales.

Mais une question centrale apparaît progressivement : pourquoi certains États ont-ils réussi à construire des institutions relativement solides tandis que d'autres ont connu une succession de crises politiques ?

Le politologue Mahmood Mamdani, dans son ouvrage *Citizen and Subject* (1996), analyse l'héritage de l'État colonial africain en montrant comment certaines structures administratives ont parfois maintenu une séparation entre une minorité dirigeante et une majorité de citoyens administrés. Son analyse invite à réfléchir sur la difficulté de transformer un État de contrôle en un État véritablement au service des citoyens.

Le chercheur camerounais Achille Mbembe insiste également sur les formes particulières du pouvoir postcolonial, où les relations personnelles, les réseaux d'influence et la centralisation du pouvoir peuvent parfois prendre une place importante dans le fonctionnement politique.

Cependant, l'histoire africaine montre aussi des exemples de construction institutionnelle réussie. Le Botswana, indépendant en 1966, a construit progressivement des institutions relativement stables, une gestion prudente de ses ressources minières et une tradition de respect des règles politiques. Maurice a développé une économie diversifiée fondée sur l'éducation, les services et l'ouverture internationale. Le Cap-Vert a consolidé des institutions démocratiques reconnues par plusieurs observateurs internationaux.

Ces exemples rappellent une vérité fondamentale : l'histoire coloniale influence les trajectoires, mais elle ne détermine pas totalement le destin des nations. Les choix politiques après l'indépendance, la qualité des institutions, la vision des dirigeants et la participation citoyenne jouent également un rôle majeur.

Ainsi, le véritable enjeu de l'échiquier politique africain n'est pas seulement de savoir qui a occupé le trône après les indépendances. Il est de comprendre qui a réussi à transformer ce trône en une institution durable au service du peuple.

Car un État ne devient pas puissant simplement parce qu'il possède un président, un drapeau ou une armée. Il devient puissant lorsque ses institutions survivent aux hommes qui les dirigent.

Dans de nombreux États africains, l'armée a occupé une place centrale dans l'histoire politique depuis les indépendances. Au moment où les nouveaux pays accèdent à la souveraineté, les forces armées représentent souvent l'une des rares institutions héritées de la période coloniale disposant d'une organisation nationale, d'une discipline hiérarchique et d'une capacité opérationnelle importante.

Mais une contradiction apparaît rapidement : l'armée est créée pour protéger l'État et la Constitution, alors que dans plusieurs pays elle devient progressivement un acteur direct de la vie politique. Entre 1960 et les décennies suivantes, de nombreux pays africains

connaissent des changements de régime militaires. Ces événements ne peuvent pas être expliqués par une seule cause. Ils résultent généralement d'une combinaison de facteurs : faiblesse institutionnelle, crises économiques, tensions sociales, rivalités au sein des élites, héritages coloniaux, influences internationales et parfois perte de confiance entre les populations et les gouvernements civils.

Le politologue Samuel Huntington, dans son ouvrage *Political Order in Changing Societies* (1968), analyse la relation entre institutions et stabilité politique. Selon lui, lorsque la modernisation économique et sociale avance plus rapidement que la construction d'institutions politiques solides, les sociétés peuvent connaître une période d'instabilité. Son analyse, bien que développée dans un contexte mondial plus large, a été largement utilisée pour étudier les transitions politiques dans plusieurs régions, notamment en Afrique.

Dans les premières années des indépendances, plusieurs coups d'État apparaissent comme une conséquence des fragilités des nouveaux États. Au Togo, le président Sylvanus Olympio est renversé en 1963, devenant l'un des premiers dirigeants africains assassinés lors d'un coup d'État après les indépendances. Au Nigeria, un coup militaire intervient en 1966 dans un contexte de tensions politiques et régionales. Au Ghana, Kwame Nkrumah est renversé la même année par des militaires, mettant fin à l'une des expériences panafricaines les plus ambitieuses du continent.

Ces événements marquent une période où certains officiers considèrent qu'ils doivent intervenir pour « sauver » l'État face à la corruption, aux divisions politiques ou aux difficultés économiques. Cependant, l'expérience historique montre que les régimes militaires n'ont pas toujours produit les résultats espérés. Dans plusieurs cas, ils ont remplacé une faiblesse institutionnelle par une concentration encore plus forte du pouvoir autour d'un homme ou d'un cercle restreint.

Le cas du Zaïre de Mobutu Sese Seko est souvent cité par les historiens comme un exemple de personnalisation extrême du pouvoir. Arrivé au pouvoir en 1965, Mobutu met en place un système politique centralisé fondé sur le parti unique et le culte de la personnalité. Son régime bénéficie pendant longtemps du soutien de plusieurs partenaires occidentaux en raison du contexte de la Guerre froide et de la position stratégique du pays en Afrique centrale. Mais les difficultés économiques, la dette, la corruption et l'affaiblissement progressif des institutions contribuent à la crise du système.

Cette période montre une réalité importante : dans certains contextes, les grandes puissances peuvent privilégier la stabilité géopolitique à court terme au détriment de la consolidation institutionnelle à long terme. Toutefois, il serait historiquement incorrect

d'expliquer uniquement les trajectoires africaines par les influences extérieures. Les choix des dirigeants nationaux, les rapports sociaux internes et les dynamiques propres à chaque pays restent des facteurs déterminants.

L'économiste George Ayittey a beaucoup insisté sur cette dimension interne. Selon lui, l'Afrique ne pouvait pas construire son avenir uniquement en dénonçant les interventions étrangères. Il appelait également à examiner les responsabilités des gouvernements africains : mauvaise gestion des ressources publiques, faiblesse des institutions judiciaires, absence de contrôle citoyen et manque de diversification économique.

À partir des années 1980 et 1990, un autre phénomène apparaît : la remise en cause progressive des régimes militaires et des partis uniques. La fin de la Guerre froide réduit l'intérêt stratégique de certains régimes autoritaires soutenus auparavant par des puissances étrangères. Dans plusieurs pays africains, les populations réclament davantage de libertés politiques, de transparence et de participation.

La Conférence nationale souveraine au Bénin en 1990 devient un symbole de cette nouvelle période. Elle ouvre la voie à une transition démocratique qui inspire plusieurs autres pays francophones. Le multipartisme revient progressivement dans de nombreux États. Des élections pluralistes sont organisées. Des constitutions nouvelles sont adoptées.

Mais la démocratie électorale ne suffit pas toujours à garantir une véritable transformation institutionnelle. Comme le souligne le politologue Larry Diamond, spécialiste de la démocratie, l'existence d'élections ne garantit pas automatiquement l'existence d'institutions démocratiques solides. Il faut également une justice indépendante, une administration professionnelle, une presse libre, une société civile active et un respect réel des règles constitutionnelles.

L'histoire politique africaine révèle donc un paradoxe : le continent a connu une succession de régimes militaires, civils, révolutionnaires, multipartites et constitutionnels, mais la question fondamentale reste souvent la même : comment construire des institutions capables de dépasser les individus qui exercent le pouvoir ?

Le véritable problème n'est pas seulement de savoir qui monte sur le trône. La question décisive est de savoir si le trône appartient à une institution durable ou simplement à l'homme qui l'occupe.

Car lorsque les institutions sont faibles, les hommes deviennent plus puissants que les règles. Et lorsque les règles sont fortes, aucun homme ne peut prétendre être plus grand que l'État.

L'une des grandes contradictions de l'histoire africaine moderne réside dans un paradoxe qui interroge économistes, historiens et dirigeants depuis plusieurs décennies : comment un continent possédant une part considérable des ressources naturelles stratégiques mondiales peut-il encore connaître, dans plusieurs pays, des niveaux élevés de pauvreté et de dépendance économique ?

L'Afrique possède des ressources qui sont au cœur de l'économie mondiale : pétrole, gaz naturel, or, diamants, cobalt, cuivre, uranium, bauxite, manganèse, lithium, terres rares et nombreuses ressources agricoles. Ces richesses représentent un avantage stratégique majeur dans un monde où la transition énergétique, les nouvelles technologies et la compétition industrielle augmentent la demande en minerais essentiels.

Pourtant, l'existence de ressources naturelles ne produit pas automatiquement le développement. L'histoire économique mondiale montre que certains pays riches en matières premières ont réussi à transformer leurs ressources en prospérité, tandis que d'autres sont restés dépendants d'une économie d'extraction.

L'économiste britannique Richard Auty introduit en 1993 le concept de « malédiction des ressources naturelles » (resource curse) pour expliquer pourquoi certains pays riches en ressources connaissent paradoxalement des difficultés économiques, institutionnelles ou politiques. Selon cette théorie, une forte dépendance aux matières premières peut créer plusieurs risques : instabilité des revenus lorsque les prix mondiaux chutent, concentration du pouvoir économique, faibles incitations à diversifier l'économie et compétition autour du contrôle des ressources.

Cependant, cette théorie ne signifie pas que les ressources naturelles sont une fatalité. Plusieurs exemples démontrent le contraire. La Norvège a transformé ses revenus pétroliers en un fonds souverain destiné aux générations futures. Le Botswana a utilisé une partie de ses revenus issus des diamants pour soutenir des politiques publiques et construire des institutions relativement solides. Ces exemples montrent que la question fondamentale n'est pas seulement la présence des ressources, mais la qualité de leur gestion.

En Afrique, le Nigeria illustre particulièrement cette complexité. Premier producteur de pétrole du continent pendant plusieurs décennies, le pays possède d'immenses réserves d'hydrocarbures. Pourtant, les revenus pétroliers n'ont pas toujours produit une

transformation économique proportionnelle aux attentes. Les chercheurs ont étudié plusieurs facteurs : dépendance excessive au pétrole, problèmes de gouvernance, inégalités régionales, faiblesse de certaines institutions et difficultés liées à la redistribution des revenus.

La République démocratique du Congo représente un autre exemple majeur. Son sous-sol contient une partie importante des réserves mondiales de cobalt et de nombreux minerais indispensables aux industries modernes. Le cobalt congolais est notamment utilisé dans les batteries des véhicules électriques et les technologies numériques. Pourtant, malgré cette richesse stratégique, le pays fait face depuis des décennies à des défis importants liés à l'exploitation minière, aux infrastructures, à la gouvernance et aux conflits dans certaines régions.

L'économiste Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, a beaucoup travaillé sur les questions de mondialisation, de développement et de gouvernance économique. Il souligne que la manière dont les contrats sont négociés, la transparence des revenus publics et la capacité des États à investir dans l'éducation, la santé et les infrastructures sont déterminantes pour transformer les ressources naturelles en développement durable.

La question minière est particulièrement importante pour plusieurs pays africains, notamment la Guinée, premier exportateur africain de bauxite et possédant d'importantes réserves minières. Pendant longtemps, de nombreux pays producteurs ont exporté principalement des matières premières brutes et importé ensuite des produits transformés à forte valeur ajoutée. Cette structure économique limite la création d'emplois industriels et réduit la capacité des États à maîtriser toute la chaîne de valeur.

C'est pourquoi plusieurs économistes africains défendent aujourd'hui une nouvelle approche : passer d'une économie d'extraction à une économie de transformation. Le véritable enjeu n'est pas seulement d'extraire la ressource, mais de développer autour d'elle :

- des industries locales ;
- des compétences nationales ;
- des infrastructures ;
- des chaînes de production ;
- des entreprises africaines capables de participer à la création de valeur.

La Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique insistent régulièrement sur cette nécessité : l'Afrique doit davantage

transformer ses propres ressources afin d'augmenter les bénéfices économiques conservés sur le continent.

Mais cette question économique rejoint directement la question politique. Car contrôler les ressources signifie souvent contrôler une partie du pouvoir. Dans de nombreux États, la compétition politique ne concerne pas uniquement l'accès aux institutions ; elle concerne aussi l'accès aux revenus générés par les ressources nationales.

Le politologue Jean-François Bayart a analysé ce phénomène à travers le concept de « politique du ventre », décrivant comment, dans certains contextes africains, les réseaux politiques peuvent se construire autour de l'accès aux ressources de l'État. Cette analyse a suscité de nombreux débats, mais elle a contribué à étudier les relations entre pouvoir, économie et réseaux sociaux.

Ainsi apparaît une nouvelle dimension de l'échiquier politique africain : les pièces ne sont pas seulement déplacées dans les palais présidentiels ou les assemblées nationales. Elles le sont aussi dans les mines, les contrats économiques, les marchés internationaux et les négociations entre États.

La question fondamentale devient alors :

L'Afrique possède-t-elle réellement ses ressources, ou possède-t-elle seulement les ressources qui se trouvent sur son territoire ?

La différence entre ces deux réalités réside dans la capacité des États à négocier, à planifier, à transformer et à investir. Une ressource naturelle ne devient une richesse nationale que lorsqu'elle est accompagnée d'une vision politique, d'institutions solides et d'une stratégie de développement à long terme.

Le véritable défi du XXI^e siècle pour l'Afrique n'est donc pas seulement de protéger ses richesses. Il est de faire en sorte que ces richesses deviennent un instrument de souveraineté, d'industrialisation et de progrès social pour ses populations.

Lorsque les dirigeants africains fondent l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963 à Addis-Abeba, ils portent une ambition historique : faire en sorte que l'Afrique cesse d'être uniquement un ensemble de territoires séparés pour devenir un acteur politique capable de défendre ses propres intérêts dans le monde.

Cette ambition ne naît pas seulement d'une volonté diplomatique. Elle est le prolongement d'une pensée politique développée depuis plusieurs décennies par les mouvements panafricanistes. Pour des figures comme George Padmore, Marcus Garvey ou Kwame

Nkrumah, l'unité africaine était une réponse stratégique à une réalité simple : des États isolés auraient plus de difficultés à peser face aux grandes puissances économiques et militaires.

Kwame Nkrumah, dans *Africa Must Unite* (1963), défendait une idée radicale : l'indépendance de chaque pays africain ne pouvait être pleinement garantie sans une forme d'unité politique et économique continentale. Selon lui, les divisions héritées de la colonisation risquaient de maintenir l'Afrique dans une position de faiblesse dans le système international.

Mais dès la naissance du projet panafricain institutionnel, une divergence fondamentale apparaît.

Deux visions de l'Afrique s'opposent.

La première, portée notamment par Nkrumah et certains dirigeants révolutionnaires, considère que l'Afrique doit rapidement avancer vers une union politique avec des institutions continentales fortes.

La seconde, défendue par des dirigeants comme Félix Houphouët-Boigny, Léopold Sédar Senghor ou Julius Nyerere dans certaines périodes, privilégie une coopération progressive respectant d'abord la souveraineté de chaque État.

Cette opposition explique en partie le compromis adopté en 1963 avec la création de l'OUA. L'organisation choisit de protéger fortement la souveraineté nationale et le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États membres.

Ce choix était compréhensible dans le contexte de l'époque. Les nouveaux États venaient tout juste d'obtenir leur indépendance et craignaient que toute remise en cause de leurs frontières ou de leur souveraineté ouvre la porte à de nouvelles formes de domination.

Cependant, ce même principe allait devenir une limite importante. Lorsque certains pays africains connaissent des guerres civiles, des coups d'État ou des crises humanitaires, l'OUA dispose de moyens limités pour intervenir efficacement.

Le génocide au Rwanda en 1994 constitue l'un des moments les plus douloureux de cette incapacité collective. La communauté internationale, y compris les Nations unies, est largement critiquée pour son incapacité à empêcher ou arrêter rapidement les massacres. Cette tragédie pousse progressivement l'Afrique à repenser son approche de la souveraineté.

En 2002, l'OUA devient l'Union africaine (UA). Cette transformation marque une évolution importante. L'Union africaine adopte une vision plus interventionniste, avec notamment le principe selon lequel les États africains ne peuvent plus considérer la souveraineté comme une protection absolue lorsqu'une crise majeure menace les populations.

L'ancien président sud-africain Thabo Mbeki joue un rôle important dans cette nouvelle réflexion avec son concept de « Renaissance africaine ». Son idée est que l'Afrique doit retrouver confiance en elle-même, renforcer ses institutions et participer davantage à la définition de son propre avenir.

L'Union africaine crée également plusieurs instruments importants :

le Conseil de paix et de sécurité ;

le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ;

l'Agenda 2063, qui présente une vision de transformation économique et politique du continent.

Cependant, une question demeure : pourquoi ces ambitions continentales produisent-elles encore des résultats limités ?

La première difficulté est institutionnelle. L'Union africaine dépend largement des contributions des États membres, dont certains rencontrent eux-mêmes des difficultés budgétaires. Une organisation continentale ne peut être plus forte que les moyens que ses membres acceptent réellement de lui donner.

La deuxième difficulté concerne la souveraineté nationale. Chaque État poursuit ses propres intérêts. Lorsqu'une décision continentale entre en conflit avec une priorité nationale, la solidarité africaine devient souvent difficile à maintenir.

Le politologue camerounais Achille Mbembe souligne que l'Afrique contemporaine est traversée par une tension permanente entre deux réalités : la nécessité de construire des espaces politiques plus larges et l'attachement des États à leur souveraineté individuelle.

Cette contradiction apparaît particulièrement dans les organisations régionales.

En Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), créée en 1975 par le Traité de Lagos, avait initialement une vocation économique : favoriser les échanges, la libre circulation et l'intégration régionale.

Au fil du temps, la CEDEAO devient également un acteur politique et sécuritaire majeur. Son intervention militaire au Liberia dans les années 1990 avec l'ECOMOG constitue une expérience importante : pour la première fois, une organisation régionale africaine déploie une force significative pour tenter de gérer une crise interne.

Mais la CEDEAO connaît également des difficultés. Les crises politiques récentes en Afrique de l'Ouest ont révélé des divisions profondes entre les États membres sur la manière de répondre aux changements de régime, aux sanctions économiques et aux transitions politiques.

Cette situation pose une question centrale :

Une organisation régionale peut-elle défendre la démocratie et la stabilité si ses propres membres ne partagent pas toujours la même vision du pouvoir, de la souveraineté et de la sécurité ?

L'économiste sénégalais Felwine Sarr, dans ses réflexions sur l'Afrique contemporaine, insiste sur la nécessité pour le continent de produire ses propres modèles de développement, adaptés à ses réalités historiques et culturelles, plutôt que de simplement reproduire des modèles importés.

Cette idée rejoint une préoccupation largement partagée par de nombreux penseurs africains : l'Afrique ne doit pas seulement demander une meilleure place dans le système international ; elle doit aussi renforcer sa capacité interne à définir ses priorités.

Car au fond, le problème de l'intégration africaine n'est pas l'absence d'idées. Le continent possède depuis longtemps des visions, des institutions et des stratégies.

Le véritable défi réside dans la transformation des déclarations en décisions, des décisions en actions, et des actions en résultats visibles pour les populations.

L'échiquier africain révèle alors un paradoxe :

l'Afrique possède des organisations continentales, mais la puissance politique reste encore largement fragmentée entre cinquante-quatre États poursuivant chacun leurs propres intérêts.

La question demeure donc ouverte :

L'Afrique manque-t-elle d'une vision commune, ou manque-t-elle simplement de la volonté politique collective pour appliquer une vision qui existe déjà depuis plusieurs générations ?

Depuis les indépendances, une question fondamentale accompagne l'histoire politique africaine : à qui appartient réellement le pouvoir ? Aux dirigeants élus ou nommés qui occupent les institutions officielles ? Aux citoyens qui leur confèrent une légitimité ? Aux administrations qui font fonctionner l'État ? Aux forces économiques qui influencent les décisions ? Ou encore aux acteurs extérieurs qui disposent d'une capacité d'influence importante dans certains secteurs stratégiques ?

Cette interrogation n'est pas propre à l'Afrique. Elle traverse toutes les grandes démocraties du monde. Mais elle prend une dimension particulière sur un continent où la construction de l'État moderne s'est souvent faite dans des conditions exceptionnelles : sortie de la colonisation, frontières héritées, faiblesse initiale des administrations nationales, rivalités internationales, crises économiques et attentes sociales considérables.

Le philosophe français Montesquieu expliquait déjà au XVIII^e siècle que la liberté politique dépendait moins de la personne qui gouverne que de l'organisation des pouvoirs et des institutions capables de limiter les abus. Cette idée rejoint une réflexion centrale des sciences politiques modernes : un État fort n'est pas celui où un dirigeant est puissant, mais celui où les institutions sont suffisamment solides pour survivre aux changements de dirigeants.

Après les indépendances, beaucoup d'États africains ont cependant connu une forte personnalisation du pouvoir. Dans plusieurs pays, le président est devenu le centre du système politique : il nomme, oriente, arbitre et concentre une grande partie des décisions nationales. Cette situation a parfois permis une capacité d'action rapide, mais elle a également créé une dépendance excessive à la personnalité d'un individu.

Le politologue Jean-François Bayart, dans son analyse de l'État en Afrique, a étudié les mécanismes par lesquels le pouvoir politique peut devenir un espace de redistribution de ressources et de construction de réseaux d'influence. Son concept de « politique du ventre », très discuté dans la recherche, décrit une réalité où les relations personnelles et les stratégies d'alliance peuvent parfois peser fortement dans le fonctionnement de l'État.

Mais réduire la politique africaine à cette seule lecture serait une erreur. Le continent possède également une longue histoire de mobilisations populaires, de mouvements citoyens, de sociétés civiles actives et de luttes démocratiques.

Le Ghana, par exemple, a connu plusieurs périodes de transition politique avant de consolider progressivement un système démocratique reconnu comme relativement stable. Le Sénégal a longtemps été cité comme un exemple de tradition électorale pluraliste en Afrique de l'Ouest, même si lui aussi connaît des tensions politiques. Le Botswana et Maurice ont développé des institutions qui ont permis une alternance et une stabilité remarquées.

À l'inverse, d'autres pays ont connu des cycles plus difficiles, marqués par des crises électorales, des restrictions politiques ou des changements constitutionnels controversés. Ces différences montrent une réalité essentielle : il n'existe pas une seule expérience politique africaine, mais une multitude de trajectoires nationales.

La démocratie ne se résume d'ailleurs pas uniquement aux élections. Les chercheurs comme Larry Diamond, spécialiste de la démocratisation, rappellent qu'une démocratie durable nécessite plusieurs éléments :

- des élections crédibles ;
- une justice indépendante ;
- une presse libre ;
- une administration professionnelle ;
- une société civile capable de contrôler les dirigeants ;
- une culture politique acceptant l'alternance.

Sans ces éléments, un pays peut organiser des élections sans que le citoyen ait réellement l'impression de participer aux grandes orientations nationales.

Cette question rejoint directement le rapport entre gouvernants et gouvernés. Dans de nombreux pays africains, les populations ont souvent exprimé une attente simple : que l'État améliore concrètement leur quotidien. L'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé, à l'électricité, aux infrastructures et à la sécurité constitue souvent le véritable critère de jugement des gouvernements.

L'économiste Amartya Sen, prix Nobel d'économie, a développé une approche du développement centrée sur les « capacités humaines ». Selon lui, le progrès d'une société ne doit pas être mesuré uniquement par la croissance économique, mais par la capacité réelle des individus à vivre une vie digne, à accéder aux opportunités et à participer aux décisions qui les concernent.

Cette idée est particulièrement importante pour l'Afrique contemporaine. La légitimité d'un gouvernement ne peut plus être fondée uniquement sur l'histoire, l'identité politique ou les discours. Elle dépend de plus en plus de la capacité à produire des résultats visibles.

Mais l'échiquier politique africain comporte aussi d'autres acteurs. Les entreprises nationales et internationales, les investisseurs, les institutions financières, les organisations régionales, les médias et les partenaires étrangers influencent également les choix économiques et stratégiques.

Le débat sur la souveraineté économique illustre cette complexité. Un gouvernement peut être politiquement indépendant, mais dépendre fortement de financements extérieurs, d'exportations de matières premières ou de marchés internationaux. Cette réalité crée une tension permanente entre souveraineté juridique et autonomie stratégique.

C'est ici que revient la question centrale de cette tribune :

Qui déplace réellement les pièces de l'échiquier politique africain ?

La réponse n'est probablement pas un seul acteur. Le pouvoir contemporain est un système complexe où interagissent :

- les citoyens par leur mobilisation et leur vote ;
- les gouvernements par leurs décisions ;
- les institutions par leurs règles ;
- les acteurs économiques par leurs investissements ;
- les partenaires internationaux par leurs coopérations et leurs influences.

Le véritable enjeu pour l'Afrique du XXI^e siècle n'est donc pas seulement de changer les personnes qui occupent le trône. Il est de construire des institutions où aucun acteur, qu'il soit national ou extérieur, ne puisse décider seul du destin collectif.

Car l'histoire démontre une chose : les peuples ne sont durablement gouvernés ni par les slogans, ni par les promesses, mais par des institutions capables de transformer la volonté collective en progrès réel.

À la fin de la Guerre froide, beaucoup d'observateurs pensaient que l'Afrique allait enfin entrer dans une période où ses priorités seraient définies principalement par ses propres gouvernements. Pourtant, les trois dernières décennies montrent une réalité plus nuancée. Si les formes de domination ont profondément évolué, les intérêts géopolitiques,

économiques et stratégiques des grandes puissances n'ont jamais disparu. Ils se sont transformés.

Le monde du XXI^e siècle n'est plus celui de la confrontation entre deux blocs idéologiques. Il est devenu un espace de compétition économique, technologique, énergétique et diplomatique. Dans cette nouvelle configuration, l'Afrique occupe une place de plus en plus stratégique.

Pourquoi ?

Parce qu'en 2050, près d'un habitant de la planète sur quatre pourrait être africain. Parce que le continent détient une part importante des minerais indispensables à la transition énergétique mondiale. Parce qu'il représente un marché en expansion. Parce que ses positions géographiques sont essentielles pour les routes maritimes, la sécurité régionale et les échanges internationaux.

Ainsi, l'Afrique n'est plus seulement regardée pour ce qu'elle possède aujourd'hui, mais aussi pour ce qu'elle représentera demain.

Cette réalité conduit plusieurs puissances à renforcer leur présence sur le continent.

La France conserve des liens historiques particulièrement forts avec plusieurs pays d'Afrique francophone. Ces relations s'appuient sur une histoire commune, une langue partagée, des coopérations militaires, universitaires, culturelles et économiques. Elles ont également fait l'objet de critiques récurrentes concernant les déséquilibres hérités de la période postcoloniale. Depuis plusieurs années, Paris a engagé une révision de sa politique africaine, tandis que plusieurs États africains cherchent eux aussi à redéfinir leurs partenariats sur des bases nouvelles.

Le Royaume-Uni poursuit sa coopération avec les pays du Commonwealth. Celle-ci repose davantage sur des mécanismes de coopération volontaire, notamment dans les domaines du commerce, de l'éducation, de la justice, de la gouvernance et des échanges universitaires. Là encore, les intérêts économiques et diplomatiques demeurent importants.

Les États-Unis développent depuis plusieurs décennies une présence fondée sur plusieurs axes : sécurité, investissements privés, santé publique, innovation, énergie et coopération économique. Des initiatives comme l'AGOA ont facilité l'accès de certains produits africains au marché américain, même si plusieurs économistes africains estiment que les échanges restent encore en dessous du potentiel existant.

L'Inde renforce progressivement sa coopération avec l'Afrique dans les domaines pharmaceutique, numérique, agricole et universitaire. La Turquie développe également une présence croissante à travers ses compagnies aériennes, ses entreprises du bâtiment, ses représentations diplomatiques et ses programmes de coopération technique.

Les pays du Golfe investissent de plus en plus dans les infrastructures, l'agriculture, les ports, la logistique et l'énergie. Cette évolution traduit une diversification des partenaires africains.

La Russie, pour sa part, cherche à accroître son influence diplomatique, économique et sécuritaire dans plusieurs régions du continent. Cette présence suscite des analyses différentes selon les contextes nationaux et les domaines concernés.

Mais c'est probablement la Chine qui constitue la transformation géopolitique la plus marquante du début du XXI^e siècle.

Les relations entre la Chine et l'Afrique ne commencent pourtant pas au XXI^e siècle. Dès les années 1950 et 1960, Pékin soutient plusieurs mouvements de libération et développe une coopération avec des États africains nouvellement indépendants. La construction du chemin de fer TAZARA entre la Tanzanie et la Zambie reste l'un des symboles de cette période.

À partir des années 2000, la coopération sino-africaine change d'échelle.

Les échanges commerciaux augmentent fortement.

Les entreprises chinoises participent à la construction de routes, de ponts, de chemins de fer, de barrages, d'hôpitaux, de ports, d'aéroports, de réseaux électriques et de bâtiments publics dans de nombreux pays africains.

Le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), créé en 2000, devient l'un des principaux cadres de dialogue entre la Chine et les États africains.

Pour plusieurs gouvernements africains, la Chine présente plusieurs atouts : une capacité importante de financement, une réalisation rapide de grands projets d'infrastructures et une coopération qui met généralement en avant le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Ces éléments expliquent pourquoi de nombreux dirigeants africains considèrent aujourd'hui Pékin comme un partenaire majeur de leur stratégie de développement.

Cependant, cette coopération fait également l'objet de débats dans les milieux universitaires.

Des chercheurs soulignent les bénéfices liés aux infrastructures, à l'amélioration des transports ou à l'accès au financement.

D'autres attirent l'attention sur plusieurs questions : la soutenabilité de certains niveaux d'endettement, la transparence de certains contrats, les conditions de transfert de technologies, la participation des entreprises locales, les normes environnementales ou encore la création d'emplois nationaux.

Autrement dit, comme tout partenariat international, la coopération avec la Chine présente des opportunités mais aussi des défis qui dépendent largement de la qualité des négociations conduites par les États africains.

Cette observation conduit à une idée fondamentale.

La question stratégique pour l'Afrique n'est peut-être plus : « Qui est le meilleur partenaire ? »

La véritable question devient :

Quel partenaire contribue le plus efficacement aux priorités définies par les Africains eux-mêmes ?

Car un partenariat n'est durable que lorsqu'il répond à un intérêt mutuel clairement identifié.

L'ancien Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, rappelait régulièrement que le développement ne pouvait être importé. Les partenaires peuvent accompagner, financer, former, investir ou transférer des compétences. Mais la définition des priorités nationales demeure la responsabilité des États et de leurs citoyens.

Cette idée rejoint la pensée de plusieurs économistes africains contemporains.

Carlos Lopes, ancien Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, insiste sur la nécessité pour le continent de transformer localement

davantage de ressources, de développer son industrie et de négocier des partenariats fondés sur la création de valeur plutôt que sur la simple exportation de matières premières.

De son côté, Felwine Sarr invite l'Afrique à sortir d'une logique où son avenir serait constamment pensé à travers les attentes ou les stratégies des autres. Selon lui, le développement durable suppose d'abord la capacité des sociétés africaines à définir elles-mêmes leurs priorités économiques, culturelles, scientifiques et politiques.

L'échiquier politique africain du XXI^e siècle est donc devenu plus complexe qu'il ne l'était durant la Guerre froide.

Autrefois, deux grands blocs dominaient largement la scène internationale.

Aujourd'hui, plusieurs partenaires proposent leurs investissements, leurs technologies, leurs modèles de coopération et leurs visions du développement.

Cette diversification constitue une opportunité pour l'Afrique, à une condition essentielle : que les règles du jeu soient définies d'abord par les intérêts stratégiques des peuples africains eux-mêmes, et non par la seule compétition entre les puissances extérieures.

Car un État véritablement souverain ne choisit pas ses partenaires par fidélité historique, par émotion ou par idéologie.

Il les choisit en fonction de leur capacité à contribuer durablement au développement de sa population, dans le respect de ses intérêts, de ses institutions et de sa souveraineté.

Après plus de six décennies d'indépendance, une évidence s'impose : aucun partenaire extérieur, aussi influent soit-il, ne peut se substituer à la capacité des États africains de définir et de conduire leur propre projet de développement. L'histoire des nations qui ont connu une transformation économique profonde montre que les partenariats internationaux peuvent accélérer une stratégie nationale, mais qu'ils ne la remplacent jamais.

Cette idée est au cœur des travaux de l'économiste sud-coréen Ha-Joon Chang. En étudiant l'histoire de l'industrialisation de plusieurs pays aujourd'hui développés, il montre qu'ils ont combiné ouverture internationale, protection de certains secteurs stratégiques, investissements dans l'éducation et politiques industrielles adaptées à leur contexte. Son analyse invite à dépasser l'opposition entre ouverture et fermeture : la question essentielle est celle de la stratégie poursuivie par l'État.

L'expérience asiatique est souvent évoquée dans les débats africains. Le Japon après 1945, la Corée du Sud, Singapour ou encore la Chine ont chacun suivi des trajectoires différentes, mais un élément commun ressort : leurs gouvernements ont défini des priorités nationales de long terme, investi dans les compétences, développé des infrastructures et cherché à renforcer progressivement leurs capacités industrielles. Les contextes historiques étant très différents, ces expériences ne sont pas directement transposables à l'Afrique. Elles montrent cependant qu'aucune transformation durable ne repose uniquement sur les financements extérieurs.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine traduit cette même ambition. Ce document stratégique présente une vision d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, portée par ses propres citoyens. De même, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) vise à créer un marché commun en facilitant les échanges entre les pays africains. Si elle est pleinement mise en œuvre, elle pourrait contribuer à renforcer les chaînes de valeur régionales, à développer l'industrie et à accroître le commerce intra-africain.

Pourtant, un constat demeure. Selon les données de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le commerce entre pays africains reste inférieur à celui observé dans d'autres grandes régions du monde. Les infrastructures de transport sont encore insuffisamment connectées, les procédures douanières demeurent parfois complexes et plusieurs économies restent fortement dépendantes de l'exportation de produits peu transformés.

Ces défis ne relèvent pas uniquement des gouvernements. Ils concernent également les entreprises, les universités, les centres de recherche, les collectivités territoriales et les citoyens. Le développement est un écosystème. Lorsqu'un seul maillon est faible, l'ensemble de la chaîne de valeur en subit les conséquences.

Le professeur camerounais Achille Mbembe rappelle que l'Afrique ne peut pas se penser uniquement comme un espace de rattrapage. Elle doit également produire ses propres connaissances, ses propres innovations et ses propres références intellectuelles. Cette réflexion rejoint celle de Cheikh Anta Diop, qui insistait sur l'importance de la recherche scientifique, de l'éducation et de la maîtrise du savoir comme fondements de toute souveraineté durable.

Dans le même esprit, Felwine Sarr invite les sociétés africaines à construire leur avenir à partir de leurs propres aspirations plutôt qu'en reproduisant mécaniquement des modèles venus d'ailleurs. Il ne s'agit pas de rejeter les expériences étrangères, mais de les adapter avec discernement aux réalités africaines.

Cette perspective conduit à une distinction fondamentale.

Choisir un partenaire n'est pas choisir un modèle de société.

Signer un accord n'est pas abandonner sa souveraineté.

Recevoir un financement ne dispense pas de définir une stratégie nationale.

La véritable puissance d'un État réside dans sa capacité à négocier en fonction de ses intérêts, à diversifier ses partenariats et à préserver son autonomie de décision.

L'histoire montre d'ailleurs que les intérêts des partenaires internationaux évoluent avec le temps. Les gouvernements changent, les priorités géopolitiques se déplacent, les marchés se transforment et les technologies progressent. Les États qui traversent ces changements avec le plus de stabilité sont généralement ceux dont les institutions demeurent solides et dont la vision stratégique dépasse les alternances politiques.

C'est peut-être là que se trouve la réponse à la question qui traverse cette tribune depuis le début.

Pendant longtemps, le débat africain s'est focalisé sur les acteurs extérieurs : les anciennes puissances coloniales, les grandes puissances de la Guerre froide ou les nouveaux partenaires économiques. Ces influences existent et doivent être analysées avec rigueur. Mais elles ne suffisent pas à expliquer, à elles seules, les trajectoires du continent.

L'échiquier politique africain n'est pas déplacé par une seule main. Les dirigeants, les citoyens, les institutions, les entreprises, les organisations régionales et les partenaires internationaux exercent tous une influence à des degrés différents.

La véritable souveraineté ne consiste donc pas à prétendre que l'Afrique peut se développer seule dans un monde interdépendant. Elle consiste à faire en sorte que, quels que soient les partenaires choisis, les décisions fondamentales soient prises en fonction des intérêts des peuples africains, dans le respect des institutions, de la transparence et d'une vision de long terme.

Au fond, la question n'est plus seulement de savoir qui déplace les pièces de l'échiquier.

La question décisive est de savoir qui écrit les règles de la partie.

Car celui qui écrit les règles influence souvent davantage l'issue du jeu que celui qui déplace les pièces.

Au terme de cette réflexion, une certitude s'impose : la question qui a guidé cet essai n'appelle pas une réponse simple.

Pendant longtemps, les débats sur l'Afrique ont été enfermés dans deux récits opposés.

Le premier attribue les difficultés du continent presque exclusivement à la colonisation, au néocolonialisme, aux interventions étrangères ou aux rapports de force internationaux.

Le second fait porter l'essentiel des responsabilités aux dirigeants africains, à la gouvernance, à la corruption ou aux institutions nationales.

L'histoire montre pourtant que ces deux lectures, prises isolément, sont incomplètes.

L'Afrique contemporaine est le résultat d'une rencontre permanente entre des héritages historiques, des choix politiques, des intérêts économiques, des contraintes géopolitiques et des décisions prises par des acteurs multiples.

Les frontières héritées de la colonisation existent.

Les effets de la Guerre froide ont laissé des traces profondes.

Les intérêts des grandes puissances demeurent bien réels.

Les marchés internationaux influencent les économies africaines.

Les institutions financières internationales jouent un rôle dans certaines politiques publiques.

Les entreprises multinationales participent à la transformation des secteurs stratégiques.

Mais ces réalités ne retirent pas aux gouvernements africains leur capacité de décision.

Aucune puissance étrangère ne rédige les lois votées par les parlements africains.

Aucune organisation internationale ne choisit les magistrats chargés d'appliquer la justice nationale.

Aucun partenaire extérieur ne peut remplacer durablement des institutions crédibles, une administration compétente, une éducation de qualité et une gouvernance responsable. Cette conclusion rejoint plusieurs générations de penseurs africains.

Kwame Nkrumah mettait en garde contre les nouvelles formes de dépendance économique.

Julius Nyerere rappelait que personne ne construirait l'Afrique à la place des Africains.

Thomas Sankara insistait sur la responsabilité des dirigeants envers leurs peuples.

Cheikh Anta Diop voyait dans la maîtrise du savoir le fondement de toute souveraineté.

Nelson Mandela rappelait que la conquête du pouvoir n'était que le début d'une responsabilité plus grande : construire des institutions justes.

Kofi Annan soulignait que le développement durable exigeait des États responsables autant que des partenaires engagés.

Leurs parcours sont différents.

Leurs visions parfois divergentes.

Mais tous convergent vers une même idée : la liberté politique ne suffit pas ; elle doit être accompagnée d'une capacité réelle à décider, produire, innover, éduquer et gouverner.

Ainsi, la véritable question n'est peut-être pas : « Qui déplace les pièces ? »

La véritable question est :

Qui a construit l'échiquier ?

Qui en fixe les règles ?

Qui possède les moyens de les modifier ?

Et surtout :

Qui prépare les générations capables de créer un nouvel échiquier lorsque l'ancien ne répond plus aux aspirations des peuples ?

L'histoire enseigne que les grandes nations ne deviennent pas puissantes parce qu'elles trouvent un partenaire providentiel.

Elles deviennent puissantes lorsqu'elles savent définir leurs intérêts, construire leurs institutions, investir dans leur jeunesse, protéger leur État de droit, encourager leur recherche scientifique et négocier avec le monde depuis une position de confiance.

L'Afrique n'a pas besoin de choisir entre l'Orient et l'Occident.

Elle n'a pas davantage intérêt à remplacer une dépendance par une autre.

Son véritable défi est de devenir un partenaire capable de dialoguer avec tous sans renoncer à ses propres priorités.

Dans un monde désormais multipolaire, la souveraineté ne signifie plus l'isolement. Elle signifie la capacité de coopérer sans perdre la maîtrise de ses choix.

Au fond, le destin de l'Afrique ne sera pas déterminé par celui qui déplace aujourd'hui les pièces de l'échiquier.

Il sera déterminé par la génération qui aura le courage d'en redessiner les règles.

Car les peuples qui changent l'histoire ne sont pas toujours ceux qui jouent le mieux la partie.

Ce sont souvent ceux qui ont l'audace d'inventer un nouveau jeu.

L'histoire du développement mondial nous enseigne une leçon fondamentale : aucune nation n'est condamnée à demeurer pauvre, mais aucune richesse naturelle ne garantit, à elle seule, la prospérité. Les trajectoires des États reposent sur des choix politiques, des institutions, des investissements de long terme et une capacité à s'adapter aux mutations du monde.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs pays d'Asie présentent des caractéristiques qui rappellent, sous certains aspects, celles de nombreux États africains au moment des indépendances. Les infrastructures sont détruites, les niveaux de pauvreté sont élevés, les capacités industrielles sont limitées et les ressources financières

sont rares. Pourtant, en l'espace de quelques décennies, certains d'entre eux deviennent des acteurs majeurs de l'économie mondiale.

Le Japon constitue un premier exemple. Après 1945, le pays est profondément dévasté. Cependant, grâce à des réformes institutionnelles, à une politique industrielle cohérente, à un investissement massif dans l'éducation et à une coopération internationale, notamment avec les États-Unis dans le contexte de la Guerre froide, il reconstruit progressivement son économie. Les travaux de l'économiste Chalmers Johnson montrent le rôle déterminant joué par un État stratège, capable d'orienter les investissements, de soutenir certains secteurs industriels et de coordonner l'action publique avec le secteur privé.

La Corée du Sud suit une trajectoire différente mais tout aussi remarquable. Dans les années 1950, son revenu par habitant est comparable à celui de plusieurs pays en développement. Aujourd'hui, elle figure parmi les principales économies industrielles du monde. Cette transformation s'explique par plusieurs facteurs étudiés par la Banque mondiale, l'OCDE et de nombreux économistes : investissement massif dans l'éducation, développement d'une industrie exportatrice, modernisation des infrastructures, amélioration progressive de l'administration publique et capacité à adapter les politiques économiques aux évolutions internationales.

Singapour offre un autre exemple souvent cité. Lorsque le pays devient indépendant en 1965, il dispose de peu de ressources naturelles et fait face à d'importantes incertitudes. Sous la direction de Lee Kuan Yew, les autorités mettent l'accent sur la qualité de l'administration, la lutte contre la corruption, l'attractivité économique, la formation de la main-d'œuvre et la sécurité juridique. Les chercheurs débattent encore aujourd'hui de certains aspects politiques de ce modèle, mais ils reconnaissent largement que la qualité des institutions et de la gestion publique a joué un rôle majeur dans son développement.

La Chine représente enfin l'une des transformations économiques les plus étudiées de l'histoire contemporaine. À partir de la fin des années 1970, sous l'impulsion de Deng Xiaoping, le pays engage des réformes qui combinent ouverture progressive aux investissements, maintien d'un rôle important de l'État, développement industriel, création de zones économiques spéciales et investissements massifs dans les infrastructures. Des centaines de millions de personnes sortent de l'extrême pauvreté au cours des décennies suivantes, comme le documentent la Banque mondiale et de nombreuses études universitaires. Cette trajectoire est spécifique à l'histoire et aux institutions chinoises ; elle ne constitue pas un modèle directement transposable, mais elle illustre l'importance d'une vision de long terme et d'une capacité d'exécution.

Le Vietnam connaît lui aussi une transformation rapide après les réformes économiques du Đổi Mới engagées à partir de 1986. En combinant ouverture progressive, développement industriel et intégration dans les chaînes de valeur mondiales, le pays améliore sensiblement plusieurs indicateurs économiques et sociaux.

Ces expériences ne doivent pas être idéalisées. Chacune présente ses propres défis, ses débats politiques et ses limites. Mais elles permettent de dégager plusieurs constantes qui reviennent régulièrement dans les travaux comparatifs des économistes et des spécialistes du développement.

La première est la continuité de la vision stratégique. Les changements de gouvernement n'ont pas systématiquement remis en cause les grandes orientations nationales en matière d'éducation, d'industrialisation ou d'infrastructures.

La deuxième est l'investissement dans le capital humain. Les rapports de l'UNESCO, de la Banque mondiale et de l'OCDE montrent que l'amélioration de l'éducation, de la formation technique et de la recherche constitue un levier essentiel de transformation économique.

La troisième est la capacité à créer de la valeur ajoutée. Ces pays n'ont pas seulement exporté des matières premières ; ils ont progressivement développé des industries capables de transformer les ressources, de produire des biens à forte valeur ajoutée et d'innover.

La quatrième est la qualité des institutions publiques. Comme le soulignent Douglass North, Daron Acemoglu et James A. Robinson, des institutions prévisibles et efficaces favorisent l'investissement, la confiance et la croissance de long terme.

Ces constats invitent à une réflexion sur l'Afrique. Le continent ne manque ni de ressources, ni de jeunesse, ni d'entrepreneurs, ni d'idées. Il compte des universités, des chercheurs, des entreprises innovantes, des diasporas qualifiées et plusieurs économies en croissance. Pourtant, dans de nombreux pays, la transformation structurelle demeure inachevée.

Pourquoi ?

Les réponses sont multiples : héritages historiques, conflits, insuffisance des infrastructures, faiblesse de certaines administrations, dépendance à l'exportation de matières premières, difficultés de financement, intégration régionale encore limitée, gouvernance parfois fragile et contexte international complexe.

Mais une leçon ressort avec force de l'expérience asiatique : le développement durable ne résulte pas d'un partenaire unique ni d'une recette universelle. Il repose sur la capacité d'un État à définir une stratégie cohérente, à mobiliser ses ressources, à renforcer ses institutions et à négocier avec le reste du monde en fonction de ses propres priorités.

L'Afrique ne deviendra pas une puissance en imitant l'Asie.

Elle deviendra une puissance lorsqu'elle sera capable, comme l'ont fait les nations qui ont réussi leur transformation, de bâtir un projet collectif adapté à ses réalités, à sa démographie, à ses ressources et à sa diversité.

C'est précisément dans cette perspective que se pose désormais la question des partenariats internationaux. Si l'histoire montre qu'aucun pays ne se développe totalement seul, elle montre aussi qu'aucun partenaire ne peut remplacer une vision nationale claire. Les partenariats sont des instruments ; ils ne peuvent devenir une stratégie à la place des États.

Ainsi, le véritable défi pour l'Afrique n'est pas de choisir entre l'Est et l'Ouest, entre le Nord et le Sud, ou entre une puissance et une autre. Il est de construire des institutions suffisamment fortes pour que chaque partenariat, quel qu'il soit, serve d'abord les intérêts de ses peuples, sa souveraineté et son développement à long terme.

L'une des plus grandes erreurs de l'histoire politique africaine serait de croire que le développement dépend d'un partenaire providentiel. Depuis les indépendances, le continent a successivement entretenu des relations privilégiées avec les anciennes puissances coloniales, les deux blocs de la Guerre froide, les institutions financières internationales et, plus récemment, avec un nombre croissant de puissances émergentes. Chacune de ces périodes a apporté des opportunités, mais aussi des contraintes. Cette succession démontre une réalité fondamentale : aucun partenaire ne poursuit exclusivement les intérêts de l'Afrique. Comme tout État souverain, chaque partenaire agit d'abord selon ses propres priorités stratégiques, économiques et diplomatiques.

Cette observation n'est ni une critique ni une exception. Elle correspond au fonctionnement normal des relations internationales. Le théoricien Hans Morgenthau rappelait que les États cherchent avant tout à défendre leurs intérêts nationaux. Plus récemment, Henry Kissinger soulignait que les relations internationales reposent durablement sur des intérêts, des équilibres et des rapports de force davantage que sur des affinités permanentes. Cette logique vaut pour toutes les puissances, quelles que soient leurs orientations politiques.

L'Afrique doit donc changer de question.

Pendant longtemps, le débat s'est résumé à : « Quel est le meilleur partenaire ? »

Cette question est incomplète.

La véritable interrogation devrait être : « Quel partenariat sert le mieux les objectifs stratégiques définis par les Africains eux-mêmes ? »

Cette différence est essentielle.

Elle signifie que le point de départ n'est plus le partenaire.

Le point de départ devient le projet africain.

Un État qui ne définit pas clairement ses priorités laisse souvent les autres les définir à sa place. À l'inverse, un État qui connaît ses objectifs peut coopérer avec plusieurs partenaires simultanément sans perdre la maîtrise de ses choix.

Les expériences internationales montrent que les pays qui ont réussi leur transformation ont rarement dépendu d'un seul partenaire. Le Japon a coopéré avec les États-Unis tout en développant sa propre industrie. La Corée du Sud a attiré les investissements étrangers tout en renforçant progressivement ses entreprises nationales. La Chine a accueilli des capitaux internationaux tout en poursuivant une stratégie définie par ses propres autorités. Le Vietnam a diversifié ses relations économiques sans renoncer à ses priorités nationales.

La constante n'est donc pas l'identité du partenaire.

La constante est la capacité de l'État à conduire lui-même sa stratégie.

Pour l'Afrique, cette logique implique plusieurs principes.

Le premier est la diversification.

Aucun État ne devrait dépendre exclusivement d'un seul partenaire pour son financement, sa sécurité, ses infrastructures, sa technologie ou ses débouchés commerciaux. La diversification réduit les risques et augmente la capacité de négociation.

Le deuxième est le transfert de compétences.

Un partenariat durable ne peut être évalué uniquement par le montant des investissements annoncés. Il doit également être apprécié selon sa capacité à former des ingénieurs, des chercheurs, des techniciens, des administrateurs et des entrepreneurs africains. Une route, un barrage ou un port ont une valeur considérable. Mais une université performante, un centre de recherche, une industrie locale et une administration compétente créent une capacité durable qui demeure lorsque les partenaires repartent.

Le troisième principe est la création de valeur locale.

Exporter des matières premières sans développer progressivement leur transformation limite les bénéfices économiques captés par les pays producteurs. Les rapports de la Banque africaine de développement, de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et de la Banque mondiale convergent sur ce point : l'industrialisation, l'intégration régionale et la montée en gamme des productions constituent des leviers majeurs de développement.

Le quatrième principe est la transparence.

Quelle que soit l'origine d'un financement ou d'un investissement, les citoyens ont intérêt à connaître les grandes orientations des politiques publiques, les objectifs poursuivis et les mécanismes de contrôle. La qualité de la gouvernance renforce la confiance, réduit les risques de mauvaise gestion et améliore la crédibilité internationale des États.

Le cinquième principe est la réciprocité.

Un partenariat équilibré ne consiste pas uniquement à recevoir des investissements. Il consiste également à développer des entreprises nationales capables d'investir, d'exporter, d'innover et de participer aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

Ces principes conduisent à une idée centrale : le véritable enjeu n'est pas de choisir un camp dans les rivalités internationales contemporaines.

L'enjeu est de faire en sorte que chaque partenariat contribue à renforcer la capacité des États africains à devenir progressivement moins dépendants.

Paradoxalement, le meilleur partenariat est celui qui rend son bénéficiaire plus autonome au fil du temps.

Ainsi, la réussite de l'Afrique ne dépendra pas seulement de la qualité de ses partenaires.

Elle dépendra surtout de la qualité de sa propre vision.

Une nation qui ne définit pas son avenir négocie toujours depuis une position de faiblesse.

Une nation qui connaît précisément ses objectifs transforme chaque partenariat en levier de développement plutôt qu'en relation de dépendance.

C'est probablement la plus grande leçon que l'histoire politique mondiale offre aujourd'hui à l'Afrique.

Les grandes puissances ne sont pas devenues influentes parce qu'elles avaient trouvé le partenaire idéal.

Elles sont devenues influentes parce qu'elles avaient construit des institutions capables de choisir leurs partenaires en fonction de leurs intérêts nationaux.

L'Afrique entre désormais dans une période où cette même exigence s'impose.

Le XXI^e siècle ne sera probablement pas celui où le continent devra choisir entre plusieurs puissances.

Il sera celui où les puissances chercheront à convaincre une Afrique plus forte, plus intégrée et plus exigeante.

Le jour où les États africains négocieront depuis cette position, le débat ne portera plus sur celui qui déplace les pièces de l'échiquier.

Il portera sur celui qui est devenu capable de fixer les règles de la partie.

Alamina BALDE

Consultant en Coopération et Conseiller en Développement Stratégique

Acteur politique et promoteur de partenariats pour l'émergence et la transformation de l'Afrique